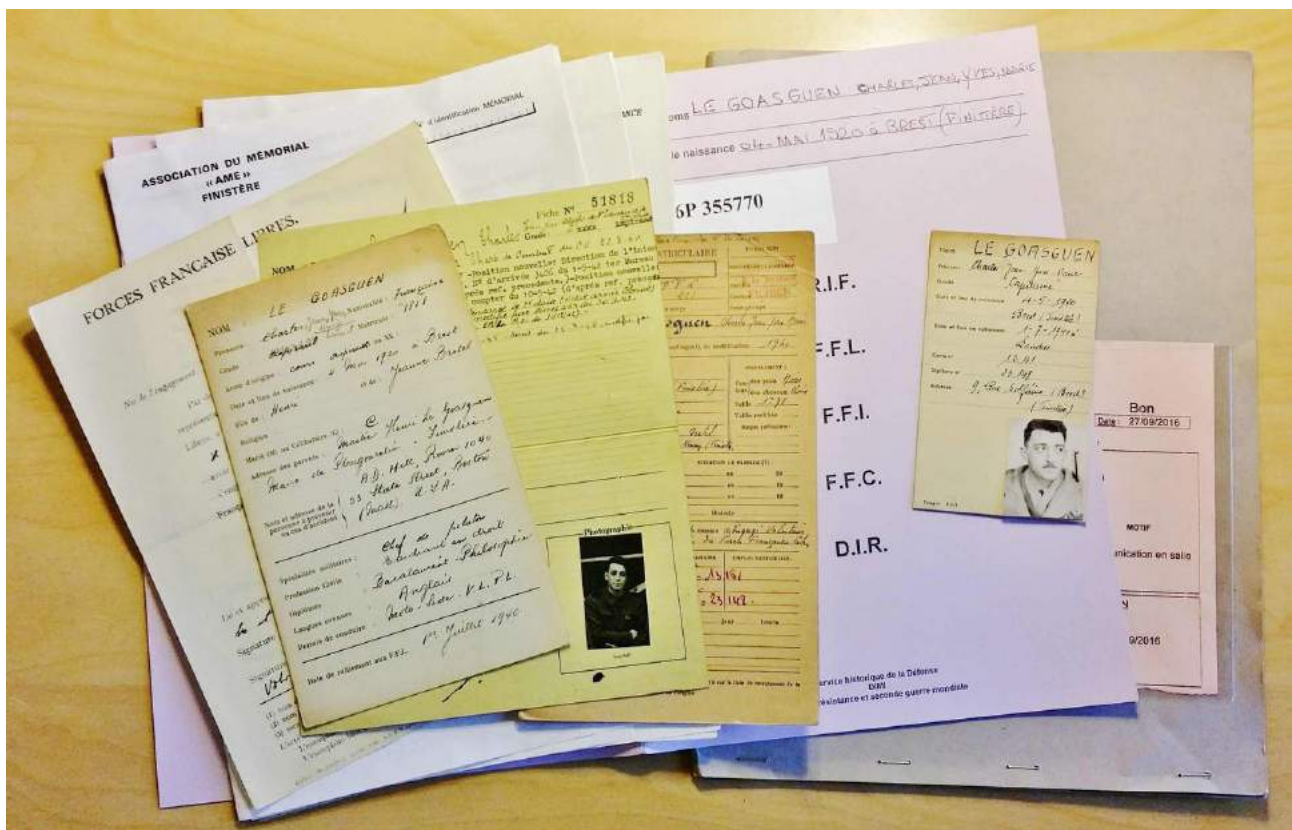
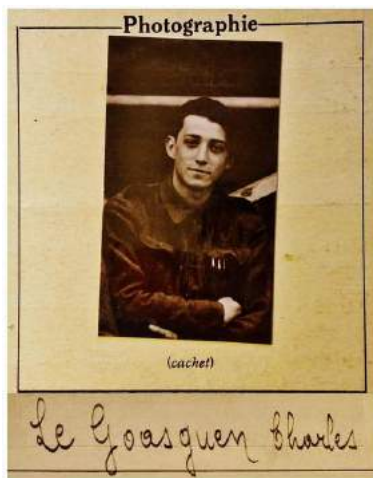


Dossier individuel du bureau Résistance :

LE GOASGUEN Charles, Jean, Yves, Marie, n° GR 16 P 355770

Né le 04 mai 1920 à Brest (29).

1 pochette + 7 documents + 2 photos + 12 documents du fort Montbarey :



NOM et Prénoms LE GOASGUEN CHARLES, JEAN, YVES, MARIE

Date et lieu de naissance 04 - MAI 1920 à BREST (FINISTÈRE)

16P 355770

R.I.F.

F.F.L.

F.F.I.

F.F.C.

D.I.R.

Service historique de la Défense
DIMI
Bureau résistance et seconde guerre mondiale

FORCES FRANCAISE LIBRES.

ACTE D'ENGAGEMENT.

No de l'engagement 326A

CAPITAINE H. J. REDEL
OFFICIER CHARGÉ DES DÉTAILS

Par devant nous, Intendant militaire, (1).....
représentant le Général de Gaulle, Commandant en Chef les Forces Françaises
Libres, a comparu ~~x~~ (2) le Chasseur LE GOASGUEN
x (2) le Chasseur LE GOASGUEN ^{Charles} a déclaré :
—avoir pris connaissance du statut du personnel des Forces Françaises Libres.
—s'engager à servir avec Honneur, Fidélité et Discipline dans les Forces
Françaises Libres pour la durée de la guerre actuellement en cours.

à Deville le 28/8/ 1940.

l'Intendant Militaire (1).

Lu et approuvé (3).

lu et approuvé

Signature de l'engagé

Signature de deux témoins.

Volney S. La

CAPITAINE H. J. REDEL
OFFICIER CHARGÉ DES DÉTAILS

Redel

- (1) nom de l'Intendant Militaire ou de l'Officier en faisant fonction.
(2) nom et prénoms de l'engagé, avec le grade éventuellement.
(3) mention à porter en toutes lettres de la main de l'engagé.

L'acte d'engagement est établi en deux exemplaires :

- L'exemplaire blanc est à conserver par le Bureau de Recrutement.
L'exemplaire bleu est à remettre à l'engagé.

5/8/8

établie d'après les déclarations de l'intéressé

ORIGINE.

FICHE MATRICULAIRE

Format 13/21

SIGNES CONVENTIONNELS

(3)

REPÈRES DE CLASSEMENT.

B.T.M. 1944
carré de l'origine

Recrut d'origine *F.F.S.*

Section *à la Section*

Numéro matricule *223*

Groupe

Numéro d'incorp^{on} au corps

Sous-groupe

à la Section FICHER

Nom et prénoms *Le Goasguen Charles Jean Yves Marie*

Surnoms

Classe de recrutement (.....^e contingent), de mobilisation *1940*

ÉTAT CIVIL

Né en *4 mai 1920*

SIGNALEMENT :

Province ou cercle *Brest (Finistère)*

Couleur des yeux *Noirs*
leur des cheveux *Noirs*

Résidant à *Brest*

Taille *1.78*

Province ou cercle de *Dépt du Finistère*

Taille rectifiée

Colonie de

Marques particulières :

Fils de *Henri Charles* et de *Jeanne Bretel*

Résidant à *Villa Key-Gasch - Saint Renay (Finistère)*

PROFESSIONS SUCCESSIVES :

SITUATION DE FAMILLE (1) :

au 19

au 19

au 19

au 19

au 19

au 19

Religion Race Dialecte

Incorporé à compter du *1^{er} juillet 1940* comme (2) *Engagé Volontaire*
Pour la durée de la guerre au titre des Français libres

CORPS D'AFFECTATION SUCCESSIFS.

SPÉCIALITÉ MILITAIRE

EMPLOI PARTICULIER.

1^{er} C^o de C.C. P.F.L.

Attest =

EAA Buzignolle

carte = 13.161

BM n^o 7

DNC =

1^{er} R. M. S. M.

Dob = 23.148.

Lieu de mobilisation Arrivé jour heure

Résidence

Chef-lieu du cercle ou de province

Adresse de la personne à prévenir en cas d'accident

(1) Célibataire, marié, veuf ; nombre d'enfants.

(2) Appelé (S. A. ou S. X.) ou engagé pour... ans, à (lieu) ; compris sur la liste de recrutement de la classe de...

Case réservée au signe conventionnel distinctif de l'origine.

CHARLES-LAVAUZELLE ET C^o. - PARIS, LIMOGES, NANTES. - R. 208 D. - 41693-7-39

Blessures, citations, décorations,
lettres de félicitations.

Récompenses diverses.

	Durée	DURÉE	
		ans.	mois.
Campagnes.			
du _____	}		
au _____			
du _____	}		
au _____			
du _____	}		
au _____			
du _____	}		
au _____			
Affaires auxquelles le militaire a pris part :			
du _____	}		
au _____			
du _____	}		
au _____			
TOTAL.....			

FICHE créée en un seul exemplaire par le Commandant de Recrutement soussigné.

A Bragny, le 20 Août 1941.



DÉTAIL DES SERVICES ET DES POSITIONS SUCCESSIVES

Engagé volontaire pour la durée de la guerre au titre des
 Forces Françaises Libres p.e du 1-7-1940. Quitte l'Angleterre
 à destination de l'Afrique le 19-8-40 - Arrive à Douala le 9-10-40
 Désigné pour suivre les Cours des SOF à Brazzaville - Affecté
 au 1^{er} R.S.C. le 25-12-1940 - Dirigé sur Pointe Noire le 11-1-41
 Arrive à Brazzaville le 16-1-41 - Promu au grade
 d'Aspirant d'Activi p.e du 7-8-41 (Décrit n° 140 du 7-8-41 du
 Haut C^{Marial} transmis sous n° 630/3 du 7-8-41 du Génis (p.y))
 affecté au Bataillon de marine n° 4 destiné pour le Toucan - Dirigé sur Bangui
 par col. Guynet du 26 Août 1941 (Circ. de service n° 2031 en date du 22 Août 1941
 du Général C^{Supérieur}) - Venir de B/Ville arrive à Bangui
 le 5-9-41 - affecté à la 3^e Cie de M. 7. affecté en solde jusqu'au
 28-8-41 - Embarqué le 15-9-41 à destination de la Syrie
 qu'il quitte Bangui le 15-9-41. Prend droit à la solde au tarif
 anglais pour le 15-9-41. S'embarque en Syrie le 1-11-41
 affecté à l'administration de l'Intendance des F. F. L. au Levant par
 Bulletin de mutation n° 2398/1 en date du 14 Mars 1942. affecté
 Promu attaché de l'Intendance de 2^e classe par décision n° 3473/1
 en date du 12 avril 1942 pour prendre rang du 25-3-42
 affecté sur sa demande en qualité d'adjoint au 1^{er} Escadron d'artillerie
 mitrailleuses Force L. par Bulletin de mutation n° 4575/1 en
 date du 9-5-42. Mis en route sur sa nouvelle affectation le
 20 mai 42. Versé dans la cavalerie comme M^{lieut}. Conserve
 son ancien état de grade du date du 25-3-42 par n°
 4058/GEM/1 du C.N.G en date du 27-3-42

arrivé au Caire le 12 Mai 1948 - affecté au
J. R. C. A. - dirigé sur les T. d. à c/du 11-5-48
fonction de Chef d'administration 7-D. à c/du
25-6-48 Alger le 3-6-48

Transmis le - 2 AOUT 1949

Sous le n° 3092

Livre Matricule

Livre Individuel

Recrutement de Femmes.

LE GOASGUEN

PREMIER MATRICULAIRE

LE GOASGUEN Charles-Jean-Marie

13.161

23.148

9, Rue Solferino (Brest) (Trinité)

Blancs, militaires, impatriés

Blancs militaires

LE GOASGUEN

13.161

23.148

9, Rue Solferino (Brest) (Trinité)

LE GOASGUEN

13.161

23.148

9, Rue Solferino (Brest) (Trinité)

13.161

23.148

9, Rue Solferino (Brest) (Trinité)

13.161

23.148

9, Rue Solferino (Brest) (Trinité)

13.161

23.148

9, Rue Solferino (Brest) (Trinité)

Nom **LE GOASGUEN**

Prénoms **Charles-Jean-Marie**

Grade **Capitaine**


Date et lieu de naissance **4-5-1920 Brest (Trinité)**

Date et lieu de ralliement **1-7-1940 Landes**

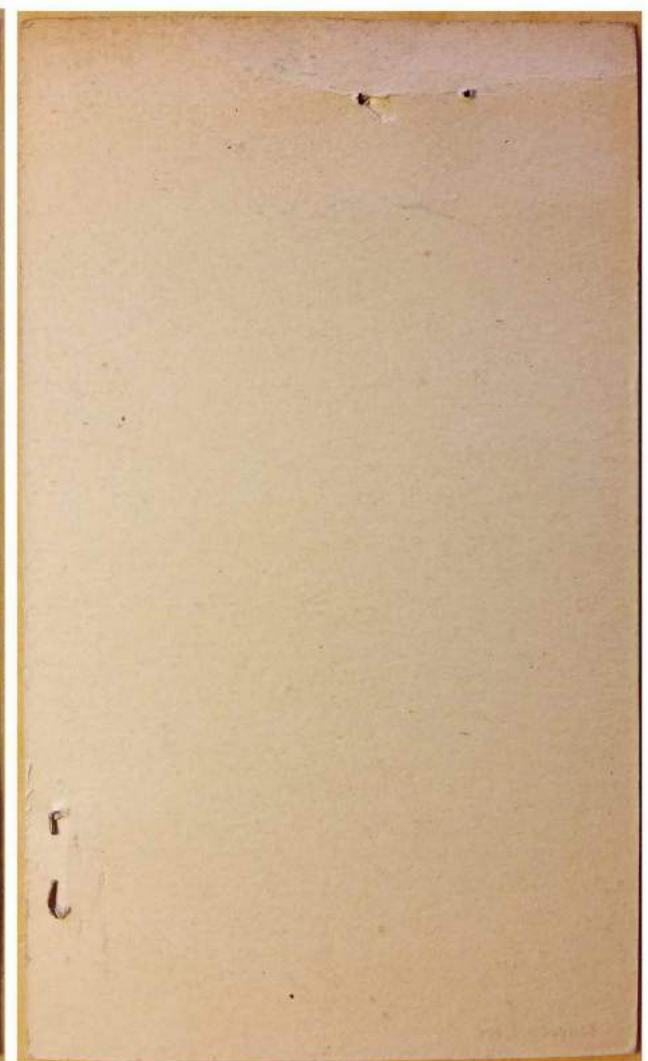
Carte n° **13.161**

Diplôme n° **23.148**

Adresse **9, Rue Solferino (Brest) (Trinité)**



Houyer - 2.674



NOM : **LE GOASGUEN**

Prénoms : *Charles, Jean, Yves* Nationalité : *Française*

Grade : *Aspirant* Matricule : *1818*

Arme d'origine : *cours aspirants* ou SX :

Date et lieu de naissance : *4 Mai 1920 à Brest*

Fils de : *Henri* et de : *Yvonne Bretel*

Religion :

Marié (M) ou Célibataire (C) : *C*

Adresse des parents : *Maitre Henri Le Goasguen
Maire de Plougoneclin - Finistère -
A.D. Hill, Room 1040
53 State Street, Boston
(Mass.) U.S.A.*

Nom et adresse de la personne à prévenir en cas d'accident

Spécialités militaires : *Chef de peloton*

Profession Civile : *Etudiant en droit*

Diplômes : *Baccalauréat - Philosophie*

Langues connues : *Anglais*

Permis de conduire : *Moto - Side - V.L.P.L.*

Date de ralliement aux F.F.L. : *1^{er} Juillet 1940.*

I.R.M.S.H.

MUTATIONS SUCCESSIVES

*Arrivé au Casse le 12 Mai 1942.
Affecté au G.R.C.A.
Sérigné sur Force "L" A/c du 14.5.1942.
Nominé Lieutenant d'Administration 3.T.D. 3/2 du 25.6.43. Agn. 63-635*

Active - réserve Unité No.

Nom Prénoms

Né le à Nationalité

Marié, Célibataire religion

Recrutement de Classe No. M^e

Arme d'origine

GRADES SUCCESSIFS :

2^{ème} Classe le *Mars 40* Sergent le

1^{ère} Classe le Sergent-Chef le

Caporal le Adjudant le

Caporal-Chef le Adjudant-Chef le

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

Profession Diplômes

Permis de conduire Langues

Brevets : pilote, etc. Aptitudes spéciales

Date incorporation armée Date arrivée aux F.F.L.

Participation 14-18
30-40

Adresse personne à prévenir :

CAMPAGNES

En Europe et aux Colonies	du	au	En Europe et aux Colonies	du	au

BLESSURES :

de guerre en service commandé

ACTIONS D'ECLAT OU CITATIONS

DECORATIONS

MUTATIONS

Date	DESIGNATIONS	Date	DESIGNATIONS
<i>1.40</i>	<i>Marine Débarquement à Le Havre sur EP Epple (Service) Etat Major / M. Fr. G. 65</i>		

3 MAR 1942

NOM et PRÉNOMS:

Le Goasquen Charles

Fiche N° 51818

Jean Yves Attaché de l'Intendance de 2^e classe

Grade: ~~Aspirant~~

Aspirant

Profession civile: étudiant en Droit

Degré d'instruction et diplômes universitaires: CEP.

1^{er} A¹ et philo. 1^{ère} année de licence droit

Aptitudes spéciales: p. de c. Tourisme

(permis de conduire, etc.)

Langues vivantes: anglais couramment

Situation de famille: célibataire

(facultatif)

Adresse de la famille: 13 rue Voltaire à Brest

(facultatif)

Désirs exprimés: M.

W. & S. Ltd. (202185)

Signalement

taille: 1.78

yeux: marron

cheveux: noirs

front: moyen

nez: droit

menton: ovale

visage: ovale

aspect général: robuste

signes particuliers: M.

Situation: ^{Releve} Active Armée Mondiale

(Active, Reserve Engagé) Intendance

NOM et PRÉNOMS: Le Goasquen Charles

A 493-1988

No. matricule:

d

Spécialité militaire:

Centre de mobilisation ou bureau de recrutement:

Date et lieu de naissance: 4 Mai 1920 à Brest (Finiستير)

G

Nationalité: Française de Henri de Bretel Jeanne

Date de la naturalisation française: (s'il y a lieu)

Date d'incorporation dans la Légion:

Env. def N° 326 A - 28.8.40

Visite d'incorporation du:

Aptitude physique:

(T.B.-B.-A.B.-P.-M.)

Fiche N° 51818

Jean Yves Attaché de l'Intendance de 2^e classe

Grade: ~~Aspirant~~

Aspirant

Pièces d'identité produites

Militaires:

Civiles: carte d'identité

(à défaut de pièces d'identité, écrire la mention: "Selon déclarations de l'intéressé")

LE GOASQUEN Charles

Fiche N° 51818

NOM et PRÉNOMS:

Le Goasguen Charles

Jean Yves Attaché Sup^l Intendance de 2^e classe Aspirant
Grade: 2^e classe Aspirant

Promotions, affectations et mutations diverses: *lieu de Chars de Combat du C.E 22.8.40.*

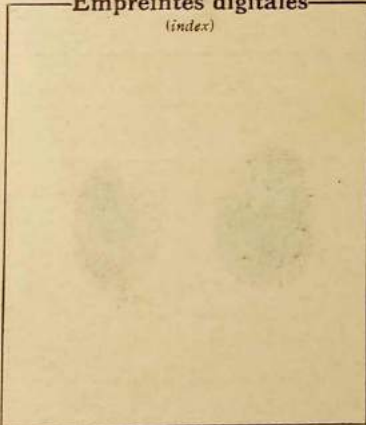
Armée du LEVANT- Position ancienne: B.M.7 -Position nouvelle: Direction de l'intendance des F.F.L. à compter du 27-2-42 (Ref. N° d'arrivée 3406 du 1-9-42 1er Bureau C.N.G. reçu en communication.-Aspirant d'après ref. précédente.)-Position nouvelle: Force "L"- 1^{er} esc. d'A.M. comme aspirant à compter du 10-5-42 (d'après ref. précédente)-*Titularité au grade d'Attaché à l'Intendance de 2^e classe (Active armée Coloniale) Rang du 25.3.42. Décret 207 du 26.3.42 modifié par décret 469 du 30.3.42. Appointé à la réserve d'après l'arr. n° 1585311 du 1^{er} Bureau EM du M.O. du 31/12/42.-*

Promu Capitaine - Cavalier - actif - du 25-3-45 - décret du 25-3-45 modifié par décret du 27-12-45 27-434 page 11.
Punitions et condamnations:

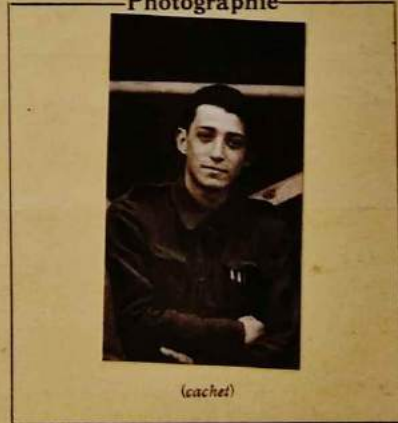
Citations, témoignages de satisfaction et décorations:

Appréciation: *1 Amplification: certain*

Empreintes digitales
(index)



Photographie



A D-ville le 13 août 1940
(Signature de l'intéressé)

(cachet)

LE GOASGUEN
MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Charles

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE
6° BUREAU

25 FEV 1955

FOR.53-29

24

Monsieur le Médecin-Chef du Centre
de Réforme de
RENNES

PA/G/PM/CL.

32027

-Votre lettre N°4I.226 du 15.2.55 1
concernant le Capitaine :

TRANSMIS EN RETOUR

LE GOASQUE, Charles, Jean,
né le 4.5.20 à Brest.

Aucune mention d'hospitalisation
n'est faite sur la fiche concernant
l'intéressé déterminé par mes services.

Il vous est signalé à toutes fins
utiles, que le livret matricule et le
livret individuel du Cne LE GOASQUE
Charles ont été expédiés au Bureau de
Recrutement de Rennes le 2.8.1949 sous
n° 3092.-

Pour le Ministre et par délégation
Pour le Général, Directeur
Pour le Lt-Colonel;BOITTE, Chef du 6° Bureau
P.O.Le Cdt, adjoint au Chef de Bureau

LE GOASGUEN

25 FEV 1955

Charles

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE

6° BUREAU

FOR.53-29

24

Monsieur le Chef du Centre

de RENNES-

FA/G/PE/6L.

32027

lettre N°41.226 du 15.2.55 1
à le Capitaine :

TRANSMIS EN RETOUR

M. Charles, Jean,
N.20 à Brest.

Aucune mention d'hospitalisation
n'est faite sur la fiche concernant
l'intéressé détenue par nos services.

Il vous est signalé à toutes fins
utiles, que le livret matricule et le
livret individuel du Cne LE GOASGUEN
Charles ont été expédiés au Bureau de
Recrutement de Rennes le 2.8.1949 sous
n° 3092.-

Pour le Ministre et par délégation
Pour le Général, Directeur
Pour le Lt-Colonel; BOITTE, Chef du 6° Bureau
P.O. Le Cdt, adjoint au Chef de Bureau

*Le Secrétaire d'Etat
aux Anciens Combattants*

République Française

MPCIH/MM/N° 46

Paris, le 18 MAI 1987

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu exprimer le désir de bénéficier de l'aide de l'Etat en vue de la création d'un mémorial doublement situé à BREST et dans l'île de SEIN, devant rappeler le rôle joué par les Finistériens durant la Seconde Guerre Mondiale.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le dossier de cette affaire a fait l'objet d'un examen par la Commission Interministérielle des Musées des Deux Guerres Mondiales le 14 avril 1987.

A l'issue de cette étude, les membres de la Commission ont émis un avis favorable sur le principe de l'aide de l'Etat et ont estimé qu'il était désormais nécessaire de laisser le soin à la Direction des Musées de France de suivre l'affaire.

C'est pourquoi j'interviens ce jour, en ce sens, auprès de Monsieur le Ministre de la Culture, en l'informant de la teneur de l'avis de la Commission précitée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

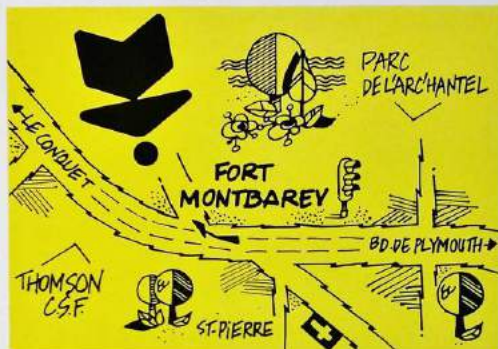
1 cur

Georges FONTES

Monsieur Charles LE GOASGUEN
Président de l'Association du
mémorial "Ame" Finistère
17 rue Voltaire
200 BREST

MÉMORIAL DU FINISTÈRE, OÙ ?

■ BREST
BIBUS Ligne Iroise, Arrêt ROUTE DU CONQUET



Le Fort Montbarey est ouvert tous les jours, sauf le mardi.

Vente des billets de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h.

Prix du billet :	Adulte individuel	12 F
	Couple	20 F
	Adolescent	5 F
	Enfants — de 9 ans	Gratuit
T A R I F	Groupes scolaires	5 F
M O D I F I É	Autres groupes	8 F
O U V E R T U R E	Titulaire carte combattant	8 F
14 h - 18 h	(sur présentation de la carte)	
T É L. : 98 05 39 48	Membre de l'Association et appelé du contingent ...	Gratuit
	(sur présentation de la carte)	

Secrétariat assuré du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

MÉMORIAL DU FINISTÈRE

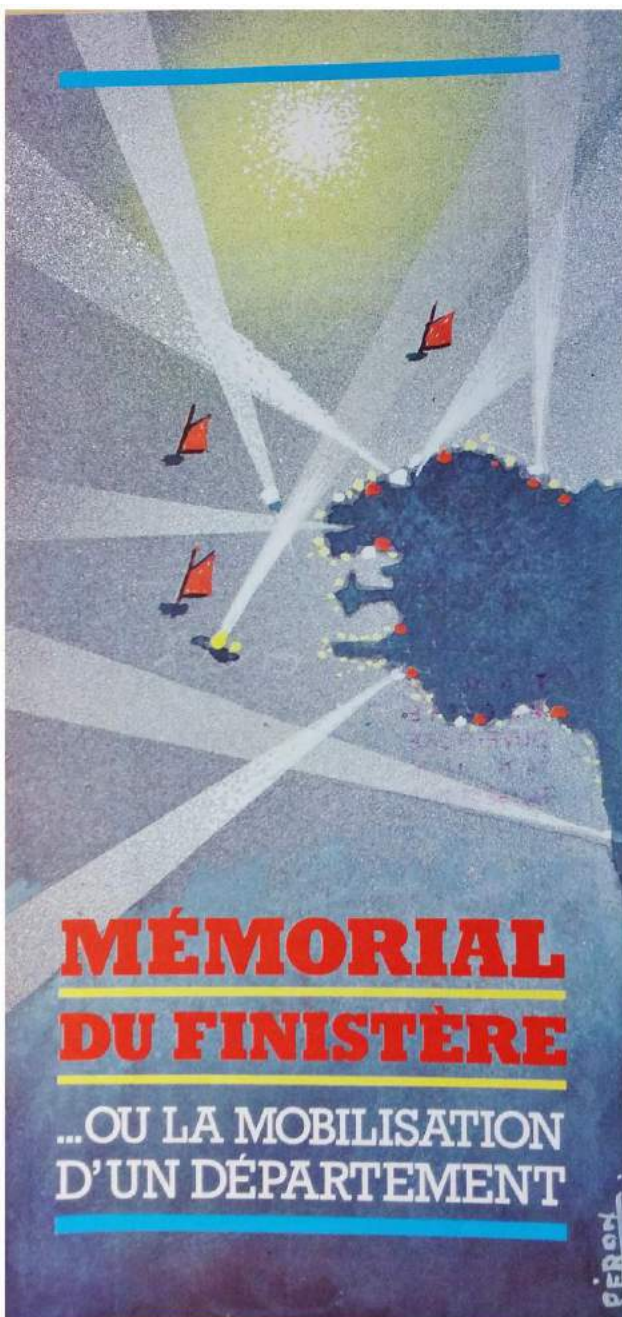
LE MÉMORIAL... OU LA MOBILISATION
D'UN DÉPARTEMENT.

CH. LE GOASGUEN
Président
de "AME"

Association du Mémorial
Fort Montbarey
Allée Bir-Hackeim
29200 Brest 05
Téléphone 98 44 39 46



BOYAN PUBLICITE BREST 403 00274 210 0700



**ASSOCIATION DU MÉMORIAL
« AME »
FINISTÈRE**

FICHE EXPLICATIVE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA " NOTICE INDIVIDUELLE "

Pour l'établissement de la notice individuelle, il est demandé aux personnes concernées originaires du Finistère (en cas de décès de ces personnes depuis la fin des événements, les notices individuelles peuvent être établies par un membre de leur famille ou amis ayant une parfaite connaissance des renseignements évoqués) de bien vouloir mentionner dans les différentes rubriques, selon leur chronologie, les faits marquants du déroulement de leur vie (de la naissance à nos jours) en mettant en lumière les événements de la période pendant laquelle elles ont participé à la Deuxième Guerre Mondiale, en combattant avec uniforme ou sans uniforme. (Militaires sous les drapeaux — Résistants — Déportés — Prisonniers — Réfractaires au S.T.O., etc.).

N'hésitez pas à joindre documents, photographies, souvenirs de toutes natures se référant à cette période de votre vie ou de celle de ceux que vous avez connus au cours de vos actions (maison natale, école, etc.).

LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES — LEUR MISE A JOUR

Page n° 1 — L'INDIVIDU — DE SA NAISSANCE AU 25 JUIN 1940.

Faire apparaître dans cette partie de la notice, après avoir répondu aux renseignements d'Etat-Civil, la composition du milieu familial dont vous êtes issu : Père, Mère, Frères, Sœurs, les activités professionnelles des membres de votre famille, le lieu de domicile, votre enfance, adolescence, vos études, l'école communale fréquentée, l'école primaire, le ou les établissements secondaires, Universités ou Grandes Ecoles, etc.

Activités diverses :

Faites mention des mouvements de jeunesse auxquels vous avez peut-être participé, patronage, sociétés sportives, cercles d'études, etc.

Activités professionnelles :

Il s'agit de votre entrée dans le monde du travail. Parlez de vos emplois en respectant l'ordre des dates de vos activités. Celles-ci pour certaines personnes ont pu se poursuivre au-delà de la date de déclaration des hostilités le 3 septembre 1939, voir même après l'Armistice, jusqu'au moment où vous avez pris la décision de participer à la lutte contre l'occupant.

Période du 3.9.1939 au 25 juin 1940.

Cette période correspond au début des hostilités, à la période d'observation, à l'envahissement du sol national, à l'Armistice de 1940.

Situez-vous par rapport à cette période en précisant vos activités professionnelles, militaires ou autres, vos actions éventuelles face à l'ennemi, d'une manière générale ce que recouvre pour vous, cette période fertile en événements dont vous avez peut-être été influencé et qui a provoqué en vous une prise de décision.

Page n° 2 — LA PRISE DE DÉCISION — ENVIRONNEMENT — OCCASIONS - ÉVÉNEMENTS.

Dans cette partie de la notice individuelle, il s'agit de préciser par quelles relations de personnes, par quel biais, quel cheminement, volontairement ou involontairement, vous avez été amené à rejoindre le Monde des Combattants.

Différentes occasions ont pu se présenter à vous. Ex. : F.F.I. rejoignant la Résistance à la suite de contacts — Militaires se trouvant déjà sous les drapeaux — EVDG — Déportés à la suite d'une rafle — Réfractaires au S.T.O., etc.

Les circonstances pouvant être évoquées sont nombreuses, chaque personne dans sa démarche, peut présenter un cas particulier.

Votre situation à la prise de décision — Le milieu familial — Environnement professionnel et autres.

Votre décision prise, il y a lieu dans cette partie de la notice de préciser le milieu familial que vous avez dû quitter, son environnement, les conséquences de votre départ sur la cellule familiale, la situation ressentie par votre entourage.

Page n° 3

— LES FAITS ET GESTES PENDANT L'ACTION — DE LA PRISE DE DÉCISION A LA FIN DE L'ACTION.

Ce paragraphe très important doit représenter le film de votre vie au cours de la Deuxième Guerre Mondiale, votre participation sous ses multiples formes aux actions et opérations engagées. En respectant la chronologie de leurs dates, énumérez dans une suite logique ce que recouvrent vos années de guerre. Votre appartenance à diverses Unités, lesquelles ? Les lieux de vos combats ? Les divers engagements avec l'adversaire, etc.

Si vous êtes détenteur d'un livret individuel ou d'un état signalétique et des services (qui vous a été remis à votre départ de l'Armée) reportez-vous à ces documents, notamment à la partie « Services — Positions diverses », vous aurez les renseignements dont vous avez besoin pour rédiger cette troisième page de la notice ; pour les combattants sans uniforme, résistants, maquisards, réfractaires, déportés, prisonniers, faites de votre côté, état des difficiles moments pendant lesquels vous étiez seul, confronté à l'ennemi, aux souffrances, aux privations, recherché, traqué, vivant dans un climat de perpétuelle insécurité...

N'oubliez pas de signaler vos décorations — citations — témoignages de satisfaction — lettres de félicitation etc., si cela vous est possible.

Joignez une photocopie des textes ayant trait à ces récompenses à vos actes de guerre, de bravoure et de dévouement, aux conditions dans lesquelles vous avez été blessé si cela est, tous documents pouvant illustrer votre action de 39 à 46.

Page n° 4

— « APRÈS » — CE QUE VOUS ÊTES DEvenu.

Depuis la cessation des hostilités, au fil des années écoulées, bien des événements ont pu encore marquer votre vie. Dans cette dernière rubrique, vous pouvez en faire part. Les conditions de votre réinsertion dans la vie civile — le retour au foyer — la reprise des activités professionnelles — votre participation à des mouvements patriotiques, à des collectivités, vos prises de responsabilités au sein de groupes de personnes, mandats éventuels au niveau de commune, département, etc. — les séquelles de vos années de combat — votre vie actuelle après les périodes difficiles et exaltantes que vous avez connues pour libérer la Patrie.



APPEL DE L'ASSOCIATION DU MEMORIAL "A.M.E."

L'Association du MEMORIAL, "A.M.E.", gère un fonds historique :
 "Le Finistère et les Finistériens pendant la seconde Guerre Mondiale".

Cette commémoration se présente en deux tomes :

Tome I :

"Les Finistériens à travers le monde de 1939 à 1946"

Sur le site de l'Île de Sein, appelé

"JARDIN DE L'ESPERANCE",

sont évoqués les faits et gestes des Finistériens hors de leur département et le rôle stratégique du Finistère en raison de sa position géographique dans les liaisons avec le MONDE LIBRE à travers mers et océans, suivant deux thèmes :

- Le Finistère en tant que lieu de départ et de transit vers l'Angleterre et, par la suite, vers les territoires libérés de l'Empire ;
- Les Finistériens à travers le monde.

Tome II :

"Le Finistère dans la deuxième Guerre Mondiale"

Sur le site du Fort Montbarey à Brest, appelé

"CHAMP DE LA SOUFFRANCE",

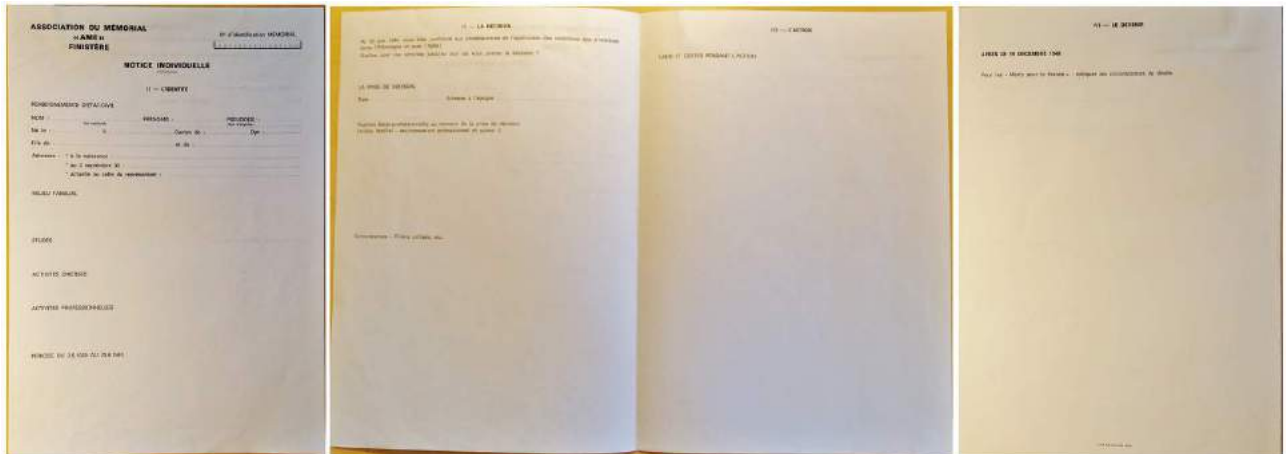
est rappelé le souvenir de tout ce qui a été subi en fait de dommages aux personnes et aux biens sur le sol, dans les eaux et l'espace aérien du Finistère, à commencer par les 10.000 Finistériens "Morts pour la France" et les milliers de membres des forces alliées tués au combat sur le territoire de ce département, suivant trois thèmes principaux :

- Les Finistériens morts pour la France ;
- Les Membres des Forces Alliées morts sur le territoire du Finistère ;
- Les événements survenus sur le territoire du Finistère de la déclaration de guerre en 1939 à la libération du département (histoire respective des Communes et des Individus, des Combattants, des Maquis, des Déportés, des Prisonniers...).

Ce fonds est en particulier constitué de collections, c'est-à-dire de réunions d'objets choisis pour leur caractère, leur valeur documentaire, retraçant et remémorant les thèmes ci-dessus énoncés. Elles peuvent comprendre des photographies, des documents, des maquettes, des outils, des armes, des matériels, des tenues militaires, des textes de citations ou autres, des reconstitutions d'événements se rapportant à telle ou telle unité, tous souvenirs bien précis et authentifiés comme se rapportant à l'objet du Mémorial.

L'Association adresse donc un pressant appel à tous ceux qui voudraient bien se dessaisir de telles reliques au profit du Mémorial ou s'engager à s'en dessaisir "à terme". Les donations ou engagements de donations, comme tous renseignements complémentaires, sont reçus ou donnés à :

**"Association du Mémorial, A.M.E."
 Fort Montbarey - 29200 BREST
 Téléphone 98.44.39.46**



NOTICE INDIVIDUELLE

I) — L'IDENTITÉ

RENSEIGNEMENTS D'ÉTAT-CIVIL

NOM : _____ PRÉNOMS : _____ PSEUDO(S) : _____
(en capitales) Nom d'emprunt :

Né le : _____ à : _____ Canton de : _____ Dpt : _____

Fils de : _____ et de : _____

Adresses : * à la naissance : _____
* au 3 septembre 39 : _____
* actuelle ou celle du représentant : _____

MILIEU FAMILIAL

ÉTUDES

ACTIVITÉS DIVERSES

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

PÉRIODE DU 3.9.1939 AU 25.6.1940

II) — LA DECISION

Au 26 juin 1940, vous êtes confronté aux conséquences de l'application des conditions des armistices
avec l'Allemagne et avec l'Italie.
Quelles sont vos activités jusqu'au jour où vous prenez la décision ?

LA PRISE DE DECISION

Date

Adresse à l'époque

Position Socio-professionnelle au moment de la prise de décision
(milieu familial - environnement professionnel et autres -)

Circonstances - Filière utilisée, etc.

III) — L'ACTION

FAITS ET GESTES PENDANT L'ACTION

IV) — LE DEVENIR

APRÈS LE 19 DÉCEMBRE 1946

Pour les « Morts pour la France » : indiquer les circonstances du décès.

ASSOCIATION DU MEMORIAL

FORT MONTBAREY

Allée Bir-Haleim

29200 - BREST

Tél. : 98.05.39.46

Du BREST d'avant-guerre, il ne reste rien ou presque.

C'était une ville du XVIII^e siècle que la Guerre et la Reconstruction ont anéanti.

Aujourd'hui, pour se faire une idée de l'ancienne ville, notamment de l'importance des anciennes fortifications, il y a bien sûr les photos, le Cours d'Ajot, le Château de BREST, mais il y a aussi à l'Ouest de la ville, à quelques dizaines de mètres de la route BREST-LE CONQUET, le Fort MONTBAREY.

Depuis quelques années, l'Association du MEMORIAL a entrepris de le restaurer pour en faire le "MUSEE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE" dans le Finistère.

Voici résumés le contexte qui a décidé de la construction du Fort, une description de l'ouvrage et de sa nouvelle affectation :

Le 31 octobre 1776, Louis XVI, Roi de France depuis 1775, ordonne de renforcer les fortifications de BREST.

Quelques semaines plus tôt, le 4 juillet 1776, les colonies anglaises d'Amérique du Nord proclament leur indépendance. Elles ont à leur tête George WASHINGTON, John ADAMS et Benjamin FRANKLIN. Le Gouvernement de LONDRES, pour lequel les colons ne sont que des rebelles, décide d'y envoyer des troupes pour écraser l'insurrection.

Les colons recherchent et obtiennent l'appui du Roi de France. Sealas DEANE et Arthur LEE, représentants du Congrès américain, rencontrent Louis XVI en novembre 1775 et l'Alliance franco-américaine est officiellement proclamée le 6 juillet 1777.

La France se prépare à intervenir dans le conflit, mais pour pouvoir amener des troupes en Amérique du Nord, il faut des bateaux. Ceux-ci sont à BREST, d'où ils s'élanceront en 80 et 81 aux ordres de DE GRASSE et de ROCHAMBEAU (voir Monument sur le Cours d'Ajot). Louis XVI pouvait craindre une attaque anglaise contre cette base navale, car si l'accès à la rade était bien défendu (Fort de Quélern dans la Presqu'île de Crozon, Fort du Portzic prenant en enfilade le goulet et le puissant château de BREST à l'embouchure de la Penfeld), les défenses terrestres de la ville étaient quant à elles très insuffisantes.

Ainsi seront construits à l'ouest de BREST, les Forts MONTBAREY, KERANROUX, du QUESTEL, PENFELD et du BOUGUEN, tandis que ceux de QUELERN et du PORTZIC seront rénovés. Ces forts seront achevés en 1782 pour certains, en 1784 pour d'autres, notamment MONTBAREY.

Entretemps, en 1781, l'armée anglaise capitule devant YORKTOWN et le 3 septembre 1783, le Traité de Versailles ratifie l'existence et l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

ASSOCIATION DU MEMORIAL "AME" FINISTERE

JARDIN DE L'ESPERANCE
SEIN

CHAMP DE LA SOUFFRANCE
BREST

NOTE SUR LE MEMORIAL

Décembre 1989

Le MEMORIAL que nous créons est un fonds historique de la participation finistérienne à la seconde guerre mondiale. Deux sites ont été choisis : l'un à l'ILE DE SEIN, en l'Abri du Marin pour toutes les actions finistériennes à travers le Monde et le rôle du FINISTERE, au moment des départs en juin 1940, et pour toutes les liaisons avec l'ANGLETERRE pendant l'occupation. L'autre, à BREST, au Fort MONTBAREY, pour tout ce qui est survenu sur le sol, dans les eaux, et l'espace aérien du FINISTERE, ainsi que l'évocation de tous les Finistériens Morts pour la France, et des membres des forces alliées Morts sur le territoire finistérien : Terre, Mer, Air.

Les actions à entreprendre portent, d'une part, sur la recherche des documents concernant les acteurs et témoins de l'époque et se rapportant aux événements auxquels ils ont pris part - plus de 50 000 individus sont concernés-, d'autre part, sur la collecte des fonds pour la mise en état des sites, et la constitution du fonds historique.

La recherche des individus et des documents se fait à travers les renseignements fournis par les Communes, les Associations, les familles, les Amicales des Unités des Armées de Terre, de Mer, et de l'Air française et alliées.

La collecte des fonds s'organise au niveau des collectivités territoriales par des demandes de subventions d'investissement (compte 130 de la nomenclature), par des adhésions. L'adhérent "bienfaiteur" reçoit une médaille.

La période étudiée commence le 3 septembre 1939, jour de l'expiration de l'ultimatum de la FRANCE à l'ALLEMAGNE, et se termine le 19 décembre 1946, jour de la dissolution des unités constituées avec les engagés volontaires pour la guerre contre le JAPON.

A travers l'histoire des personnes, nous nous proposons de faire revivre l'histoire des Communes pendant cette période. Bien entendu, nous ne pourrons évoquer les Communes qu'à la mesure de leur contribution.

A cet effet, des demandes de subventions ont été, et seront à nouveau adressées à chaque commune. Le point important à souligner à Messieurs les Maires est que la subvention que l'Association sollicite n'est pas une subvention de "fonctionnement" mais une participation à l'investissement, c'est-à-dire que la charge de cette subvention peut être

.../...

étalée dans le temps (15 ou 20 ans) par les Communes, du fait de la globalisation des emprunts.

Examinée sous cet angle, la participation à hauteur de 1 à 2 francs par habitant, pour les communes de moins de 5 000 habitants, et de 2 à 5 francs, pour toutes celles dont les ressources sont plus importantes, est un effort minime puisque réparti dans le temps.

Bien entendu, l'évocation des Communes se fera en accord avec elles, éventuellement à travers une commission extra-municipale.

Il est souhaitable que les Communes adhèrent à l'Association ce qui leur donnera accès à la connaissance de l'utilisation des fonds par elles affectés au MEMORIAL.

Rappelons que le Département est le Maître d'Ouvrage de l'ensemble, et que d'ores et déjà, le Conseil Général et la Ville de BREST ont affecté chacun 1 259 000 francs, et le Conseil Régional, 300 000 francs à cette oeuvre hautement patriotique et de formation.

La première décision financière de l'Etat est intervenue au dernier trimestre 1988.

Sous la forme d'une médiathèque, une place importante sera réservée à la divulgation de la connaissance et à la recherche. Elèves, étudiants, et leur enseignants pourront à travers les archives, et des moyens techniques modernes, recréer les événements importants de cette période en composant eux-mêmes des montages audio-visuels, qui par la suite, pourront être présentés au public dans la salle polyvalente.

Ajoutons que tous les éléments recueillis sur l'histoire des communes et de ceux qui en sont originaires seront reproduits et remis aux communes concernées pour que ce patrimoine soit en permanence localement à la disposition de la population.

Au Fort MONTBAREY, des maquettes animées reproduiront jour par jour pour le FINISTERE, ce que furent les combats de la libération et les luttes pendant l'occupation. De même sera retracée depuis le Cotentin, la progression des forces alliées pour la libération de la BRETAGNE.

Dans les galeries souterraines du Fort MONTBAREY, sera rendu hommage aux Morts pour la France ainsi qu'aux membres des Forces Alliées qui trouvèrent la mort dans les combats sur le FINISTERE (Terre, Mer, Air).

A l'ILE DE SEIN, des panneaux cartographiques du Monde et des principaux événements, expliqués par des notices individuelles présenteront les Finistériens et leurs camarades de combat, les Compagnons de la Libération issus du FINISTERE et les Français Libres.

ASSOCIATION LOI 1901 n° 4345

Domiciliation bancaire : CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE
n° 03050709403640

Siège social : Fort MONTBAREY-BREST Tél. : 98.05.39.46
du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00. Fermé le mardi
sur rendez-vous pour les groupes.

MONTBAREY, ce nom n'a pas une résonance locale et pour cause : le Prince de MONTBAREY, Ministre de la Guerre de Louis XVI, avait ses origines dans le Jura et c'est en 1779, au cours d'un voyage à BREST, qu'il donnera son nom au Fort.

Le visiteur entrant dans le Fort se trouve sur la place d'armes qu'encadre la façade austère -mais harmonieuse- du cavalier. Celui-ci renferme de vastes salles voûtées dont 4 d'entr'elles devaient recevoir la garnison forte de 500 hommes.

Au sud, la boucherie et la boulangerie, dont il reste le four, intact.

Au nord, la pharmacie et l'infirmerie.

Aux extrémités du cavalier, des salles plus petites, destinées aux officiers et sous-officiers.

Ailleurs, le puits, voûté en cul-de-lampe, débite une eau toujours abondante.

Pas de charpente, pas d'ardoises à MONTBAREY, mais une épaisse couche de terre protège les voûtes faites de briques, toutes fabriquées sur place dans quatre grands fours construits à cet effet.

Heureusement, il reste de ce que furent ces chantiers de construction de très intéressants documents extrêmement détaillés. Chaque année, en septembre, étaient établis un état des travaux effectués et le programme des travaux à faire durant la campagne suivante. L'on sait, par exemple, que la construction du Fort MONTBAREY a coûté environ 350 000 livres, que le salaire annuel du gardien était de 400 livres, que 200 personnes en moyenne travaillaient sur le site chaque année, etc...

Depuis 1986, l'Association du MEMORIAL est installée au Fort MONTBAREY. Son ambition est double : d'une part, mettre en valeur ce monument historique et d'autre part constituer un fonds historique sur la participation des Finistériens et du Finistère à la Seconde Guerre Mondiale, ainsi que sur les événements survenus sur le territoire du Finistère durant ce conflit. Ce fonds historique est composé de photographies, de documents, de maquettes, d'armes, de textes de citations, de tenues militaires, mais aussi de témoignages de Finistériens ayant vécu les événements. Cette mission de recueil de témoignages s'est concrétisée lors de l'exposition sur le naufrage, près du Conquet, de l'avisos VAUQUOIS et du remorqueur PROVENCAL en rade de BREST le 18 juin 1940. Plusieurs témoins ont pu être retrouvés et leurs témoignages qui auraient été perdus à jamais se trouvent maintenant fixés et consultables.

A ce jour, on visite notamment la Galerie des Finistériens, où figurent près de 10 000 noms de Finistériens "Morts pour la France" pendant et à cause de la guerre, et des expositions sur "Juin 40", "la Bataille d'Angleterre", les "ruines de la Ville de BREST au soir de sa libération le 18 juin 1944".

La vidéothèque propose montages et films sur "BREST en guerre" et divers sujets de la Seconde Guerre Mondiale.

Ainsi, l'Association du MEMORIAL participe, avec le concours de la Municipalité de BREST, du Département du Finistère et d'autres Associations, notamment celle des Amis de Sainte-Anne du Portzic, à la promotion touristique et culturelle de Saint-Pierre et Plouzané, 1er Canton de la rive droite de la PENFELD.

GUIDE DE VISITE
FORT MONTBAREY

